



**PRÉFET  
DE LA MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction départementale des territoires

## **AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE**

**Demande d'enregistrement présentée par la  
SAS BIOENERGIE DE L'ETANG  
en vue du projet d'extension d'une unité de méthanisation  
qui prendra en charge des matières végétales brutes et  
d'autres déchets non dangereux  
sur le territoire de la commune de Mareuil-en-Brie**

\*\*\*\*\*

En application des dispositions du code de l'environnement, une consultation publique est ouverte du lundi 21 juin 2021 au lundi 19 juillet 2021 inclus par arrêté préfectoral n° 2021-CP-078-IC sur la demande d'enregistrement concernant l'extension de l'unité de méthanisation qui prendra en charge des matières végétales brutes et d'autres déchets non dangereux sur le territoire de la commune de Mareuil-en-Brie.

Pendant toute la durée de la consultation publique, toute personne intéressée pourra consulter le dossier relatif à cette requête et consigner ses observations sur le registre déposé en mairie de Mareuil-en-Brie, où chacun pourra en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit le mercredi de 14h00 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 17h30 ou les adresser au Préfet par lettre à l'adresse suivante : Direction départementale des territoires – SEEPR – Cellule procédures environnementales – CS : 60554 – 51037 Châlons-en-Champagne cedex ou par voie électronique à : [ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr](mailto:ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr)

A l'issue de la procédure, la demande susvisée peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales applicables fixées par arrêté ministériel, ou d'un arrêté préfectoral de refus. Le Préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à la demande présentée par la SAS BIOENERGIE DE L'ETANG.

Cet avis au public ainsi que la demande de l'exploitant sont consultables sur le site internet « les services de l'État dans la Marne » : [www.marne.gouv.fr](http://www.marne.gouv.fr)

Châlons-en-Champagne, le 26 mai 2021

Pour le Préfet et par délégation  
Le Chef de cellule  
signé : Vincent ROGER